

Vos questions / nos réponses

Besoin d'accompagnement en addiction à l'alcool

Par [JPH66](#) Postée le 12/03/2025 12:56

Bonjour, Je suis actuellement en arrêt maladie en raison d'une dépression et je souffre d'une dépendance à l'alcool. En 2023, mon psychiatre m'avait prescrit un accompagnement spécialisé, mais j'avais pensé pouvoir m'en sortir seul. Aujourd'hui, je réalise que je m'isole du monde et que mon problème est profondément enraciné. J'ai 56 ans et souhaite désormais être accompagné.

Jean-Philippe

Mise en ligne le 14/03/2025

Bonjour,

Vous avez pris conscience d'une consommation problématique et nous vous encourageons dans cette démarche visant prendre soin de vous et à rompre avec l'isolement.

Afin d'être accompagné dans une démarche de soins, il convient de vous rapprocher d'une structure spécialisée en addictologie, aucune prescription n'est nécessaire, vous pouvez prendre rendez-vous directement.

Il existe plusieurs types de prise en charge, c'est en fonction de votre demande, de vos besoins, que vous pourrez évaluer avec le professionnel que vous rencontrerez celle qui vous conviendra le mieux entre sevrage ambulatoire, sevrage hospitalier (cure), postcure, ...

Nous vous joignons ci-dessous trois liens ci-dessous et vous laissons le soin de faire votre choix en fonction des informations que vous trouverez dans chaque fiche et de les contacter afin de connaître les délais de prise en charge. Nous ne disposons pas de ces dernières informations.

Si vous souhaitez être aidés dans cette recherche, nous sommes joignables de façon anonyme et gratuite tous les jours de 8h à 2h au 0980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit, de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

CSAPA - Association Addictions France 66

37, boulevard Kennedy
Immeuble Le Marylin
66100 PERPIGNAN

Tél : 04 68 51 25 41

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 sauf mardi 16h30 et jeudi 19h

Accueil du public : Matin : lundi mardi mercredi et vendredi 9h30-13h Après-midi : lundi, mercredi et vendredi 14h-18h mardi 14h-17h jeudi 14h-19h30

Consultat° jeunes consommateurs : A la Maison des adolescents de Perpignan le mercredi, jeudi après midi et vendredi matin

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Aline Vinot

11 rue Joseph Cugnot
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 30 53 12 98

Site web : urlz.fr/iRFP

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Substitution : Délivrance et accompagnement : du lundi au vendredi de 9h à 13h

[Voir la fiche détaillée](#)

Service d'Addictologie

20, Avenue du Languedoc
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 61 65 46

Site web : www.ch-perpignan.fr

Secrétariat : Du lundi au jeudi 8h30 à 18h et vendredi 8h30 à 17h

Accueil du public : Du lundi au jeudi 8h30 à 18h et vendredi 8h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)